

Réunion : Coordination  
 Présents : Julie, Damien, Leonore, Cathy, Gisèle, Catherine  
 Nathalie, Isa, Bernard, Thierry, Rémi, Jérémie, Gérard  
 Excusés : Claire D, Claire S  
 Animateur : Julie

Date : 4 novembre 2021

Lieu : Mairie

Secrétaire : Gérard

Relecteurs : Damien, Julie

Nature <sup>1</sup>	Quoi	Qui <sup>2</sup>	Pour le
	ODJ 1. Rappel des décisions de la réunion du groupe de coordination du 28 octobre 2021 2. Rampe église 3. Loyers Maison du Causse 4. Conseil municipal 5. Hébergement d'urgence 6. Rencontre Alain Mila 7. Point achat véhicule 8. PLUI, STECAL, PRL 9. Date cercle restauratif 10. Emplacement skate park 11. Café citoyens samedi 12. 11 novembre 13. Référent de commission		
	<div style="border: 1px solid black; padding: 10px; margin-bottom: 10px;"> <p style="text-align: center;"><b>Principales décisions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontrer dès que possible M. Bargiacchi pour rendre plus esthétique le projet de rampe au parvis pour les handicapés</li> <li>• Le 2 décembre la réunion du groupe de coordination sera suivie d'un conseil municipal</li> <li>• Achat d'un véhicule : le groupe opérationnel fera un choix soumis ensuite par mail au groupe de coordination</li> <li>• Le cercle restauratif (pour désamorcer les tensions au sien du groupe PLUI notamment) aura lieu le 9 décembre à l'horaire approximatif de nos réunions de coordination. Tous les membres du groupe de coordination y sont bienvenus</li> </ul> </div> <p><b>1 Rappel des décisions de la réunion de la réunion du groupe de coordination du 28 octobre 2021</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plaques de rues et numérotation : Projet validé</li> <li>• Modalité de rédaction/validation des compte rendus : le secretaire : a 48h pour faire le CR ; les relecteurs ont 48h pour leur retour ; les autres membres présents ont 48h pour faire leurs observations avant impression définitive</li> <li>• Réfection toiture de l'église : décision prise d'engager les travaux</li> </ul>		

1 Nature : D = décision, I = information importante, R = idée à reprendre ; C = Avis consultation

2 Émetteur pour les informations, responsable pour les décisions

Nature	Quoi	Qui	Pour le
D	<p><b>2 Rampe église</b>            Il s'agit de faire une rampe vers le parvis de l'église pour un accès handicapé. Nous avons un devis de M. Bargiacchi d'un montant de 6700 € qui date de 2019. Nous avons touché les subventions sur ce devis mais les travaux ne sont pas réalisés. Il est souhaitable que nous puissions produire une facture sur l'année 2021, à défaut, les démarches administratives seront compliquées. Le projet consistait en la construction d'une rampe avec parpaings et crépi. Plusieurs personnes trouvent que le crépi ne serait pas en harmonie avec le mur qui est en pierre, et nous devons pouvoir récupérer des pierres de ce mur qui doit être en partie démonté pour élargir l'accès pour les pompiers, faire une rampe handicapés vers le café Atmosphère et l'aire de jeu.            Cathy, Damien et Melvin vont prendre rendez-vous prochainement avec M. Bargiacchi pour discuter du projet et lui demander un devis et si il peut faire des travaux en 2021.</p>	Cathy Damien Melvin	
D	<p><b>3 Loyers Maison du Causse</b>            Le groupe opérationnel a étudié la question. Il a constaté que nous avons sur ce bâtiment 45 000 € de charges et 52 600 € de subvention, que les activités de Familles Rurales du Causse ont repris, que ce serait compliqué de calculer des loyers en fonction du bilan de chaque association et de l'espace occupé, il propose donc de facturer de nouveau un loyer d'environ 150 € à Familles Rurales du Causse à partir de janvier 2022, et de continuer à facturer un loyer de 120 € à l'ADMR.            Par ailleurs, certains ont pu constater que la température des locaux était parfois trop élevée, que cela coûte cher en électricité. Dès lundi, Catherine va demander de faire attention à la température et de modérer l'utilisation des radiateurs.</p>	Catherine	8/11
D	<p><b>4 Conseil municipal</b> Il est nécessaire de faire un conseil municipal prochainement pour prendre la décision concernant le loyer pour l'ADMR. Il aura lieu le 2 décembre 2021 de 18 à 19 h après la réunion du groupe de coordination de 17h à 18h</p>	Conseil	02/12
I C I C C D D	<p><b>5 Hébergement d'urgence</b> Catherine fait part d'un besoin d'hébergement d'urgence pour une famille de Tchétchènes clandestins avec 3 ou 4 enfants. Il est nécessaire de réfléchir de façon plus large et de se positionner avec les villages voisins, nous n'avons pas actuellement de logement vacant. Il y a des difficultés pour assurer les besoins des familles notamment en matière de déplacements, par le passé, peu de Vaourais ont apporté leur aide.            Au cours du mandat précédent, le logement à l'étage à la perception était laissé vacant dans ce but. Effectivement, il était difficile d'avoir de l'aide pour les déplacements, cela a été plus facile quand Tarek a eu son permis puis quand ils ont eu une voiture. En revanche, ils ont été rarement invités, cela aurait pourtant été souhaitable.            IHM ne fait plus d'hébergement que pour les vacances et les week-end.            Nous devons garder l'image d'un village ouvert.            Si nous avons un PRL, un hébergement de 8 mois maximum serait possible. Un STECAL pourrait être une autre solution. En parler lors de réunion PLUI.            En attendant, la recherche d'une solution avec les villages voisins est du rôle de la commission Social.</p>	Catherine   Bernard   C. Social	

Nature	Quoi	Qui	Pour le
R	<b>6 Rencontre d'Alain Mila</b> À l'occasion de l'inauguration de l'exposition Pôl Roux, Jérémie et Gisèle ont fait la connaissance d'Alain Mila qui fait des œuvres avec des pierres posées en équilibre (land'art). Il a notamment fait un jardin de ce type à Montauban. Quand une pierre tombe, un visiteur la remet en place comme il veut ce qui fait un jardin qui évolue régulièrement. Nous pourrions envisager de créer un jardin minéral permanent de 20 m <sup>2</sup> dans l'allée qui mène au terrain de jeu.		
D	<b>7 Point achat véhicule</b> En l'absence de Melvin (qui est sur le dossier), nous ne pouvons pas prendre la décision qu'il est pourtant nécessaire de prendre rapidement. Le groupe Opérationnel étudiera les solutions possibles, choisira celle qu'il trouve la meilleure et la proposera par mail ou groupe de Coordination.		
D	<b>8 PLUI, STECAL, PRL</b> Il a été émis la possibilité et l'envie de faire une zone STECAL (il s'agit d'une zone expérimentale qui peut aussi bien servir à de l'habitat léger qu'à mettre des éoliennes) ou un PRL (Parc Résidentiel de loisirs qui permet d'habiter 8 mois maximum). Le terrain en face de la maison de Guillaume P. qui fait 2 ha et appartient à la commune serait une possibilité, la décision ne peut pas être prise aujourd'hui, l'idée sera soumise à la réunion PLUI du secteur.	frigo	
D	<b>9 Date du Cercle Restauratif</b> , voir le compte-rendu de la réunion du 28/10/2021, la personne pressentie pour l'animation de ce cercle est disponible le 9 décembre, le cercle restauratif aurait lieu enfin d'après-midi, la durée serai approximativement celle d'une réunion de coordination. Y participeraient ceux qui le souhaitent. et nous pourrions ensuite grignoter ensemble et échanger sur la communication non violente. Bernard lui demande quel dédommagement elle souhaite et sous quelle forme (argent, nature, etc.). Il envoie l'invitation par mail au groupe de coordination et aux personnes concernées par les tensions dans le groupe PLUI	Tous	
D		Bernard	
I R	<b>10 Emplacement du skate park</b> Georges Bousquet est venu dire que l'emplacement prévu du skate park entrainerait des nuisances sonores pour lui, que sa belle-mère Ginette Richard avait les mêmes craintes. Effectivement un skate park est bruyant, encore plus quand la surface de roulement est en bois. D'autres emplacements sont envisageables mais il y a toujours des habitants à proximitéou ça gêne les activités : école, lavoir, cité du lac près du vestiaire, poubelles, salle des fêtes, commanderie. Il est envisageable d'en discuter avec les villages voisins mais ils ont moins de jeunes que nous. Il conviendrait de faire un réunion publique avec toutes les personnes concernées (jeunes, voisins) pour écouter les besoins et les craintes de chacun et trouver une solution ensemble .		

Nature	Quoi	Qui	Pour le
I C	<b>11 Café Citoyens samedi 6 novembre</b> Le prochain café citoyens du samedi 6 novembre est consacré à la mise en place de la fibre optique. Nous envisageons de demander aux participants des volontaires pour assurer le secrétariat et l'animation. Il paraît risqué de demander à un participant d'assurer l'animation, il vaut mieux que ce soit assuré par un membre du groupe de coordination et de suggérer que lors d'un prochain café citoyens un participant puisse ensuite l'assurer avec un appui de notre part si quelqu'un se propose.		
	<b>12 11 novembre</b> Pascal Pilar du Moulin Templier va faire une intervention de 5 minutes environ, il pourrait venir avec un porte-drapeau. Il y aura un poème.		
R	<b>13 référent de commission</b> Remi a souhaité qu'on redéfinisse les référents de la commission écologique (car il y en a 3 actuellement) au vu des absences ou du manque d'investissement de certains.	frigo	
I I	<b>Informations diverses :</b> dans l'église, les employés municipaux ont réduit la longueur des bancs, c'est magnifique. Toutes les cuves ont été distribuées, et il y a des inscrits pour une prochaine commande.	Gisèle Rémi	